

Vers une planification des services québécois d'information documentaire. Textes déposés lors de la Table ronde, 5 mai 1978, présentés par Jean-Rémi Brault. Montréal, ASTED, 1979. 84 p.

Denis Simard

Volume 26, numéro 3, septembre 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054230ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054230ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Simard, D. (1980). Compte rendu de [*Vers une planification des services québécois d'information documentaire. Textes déposés lors de la Table ronde, 5 mai 1978, présentés par Jean-Rémi Brault. Montréal, ASTED, 1979. 84 p.*] *Documentation et bibliothèques*, 26(3), 169–172.
<https://doi.org/10.7202/1054230ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

comptes rendus

Vers une planification des services québécois d'information documentaire.

Textes déposés lors de la Table ronde, 5 mai 1978, présentés par Jean-Rémi Brault. Montréal, ASTED, 1979. 84 p.

La Table ronde sur la bibliothéconomie québécoise organisée par l'ASTED et tenue à Québec le 5 mai 1978 a suscité un grand intérêt dans la profession. Les représentants du gouvernement firent des promesses qui furent reprises dans les mois suivants. Le congrès de l'ASTED d'octobre 1978 traita de la coopération et une bande magnétoscopique des délibérations des spécialistes était accessible aux congressistes.

Jean-Rémi Brault, conservateur en chef de la Bibliothèque nationale du Québec et participant à la Table ronde en tant que bibliothécaire spécialiste québécois, était la personne toute désignée pour remplir le second objectif de cette réunion qui était "d'informer et de sensibiliser les membres de la profession à la nécessité de cette planification".

L'introduction situe la problématique en rappelant brièvement qu'en janvier 1975, au Lac Beauport, vingt-cinq bibliothécaires québécois avaient tenté de diagnostiquer l'état de la bibliothéconomie et des bibliothèques au Québec en acceptant le principe de la création d'un organisme d'étude chargé d'élaborer des modalités propres à établir la coordination de toutes les bibliothèques du Québec. C'est dans le cadre d'un impérieux et réel besoin de coordination, et malgré des démarches et des études faites depuis 1975, que l'ASTED

décida de réunir une table ronde dont l'objectif premier était d'obtenir des instances politiques qu'elles prennent l'initiative d'établir, à brève échéance, une politique et des mécanismes pour une planification québécoise des services documentaires. Quinze personnes participaient à cette réunion: 5 représentants du gouvernement du Québec venant de ministères directement impliqués dans le monde de la documentation, 3 experts étrangers reconnus dans le domaine de la planification des services documentaires, 6 spécialistes québécois et le président de l'ASTED; ce dernier était l'animateur de la Table ronde.

Le rôle de la participation québécoise fut d'abord de dresser le bilan de la situation des services documentaires au Québec; c'est l'objet de la première partie du document. Comme ces services sont diversifiés et se retrouvent un peu partout dans des organismes importants, on a jugé bon de les définir individuellement à partir des notions fournies par l'UNESCO et reconnues internationalement. On y trouve, en plus, le rôle et les activités propres et spécifiques à chaque service ou bibliothèque. À travers cette dizaine de définitions, le lecteur est à même de faire une constatation des existants et d'y découvrir ou au moins d'entrevoir les multiples possibilités de coordination auxquelles il ne manque somme toute qu'un fil directeur, une autorité supérieure pour orchestrer une action commune.

Le premier chapitre est un condensé qui invite à une réflexion profonde sur la profession, son activité propre débouchant sur une prise de conscience réelle de la problématique.

Le deuxième chapitre donne le bilan de la situation des bibliothèques du Québec. Il s'attarde à faire d'abord un inventaire des diverses catégories de bibliothèques québécoises en démontrant sous quelle organisation chacune se trouve et à quelle autorité elle répond. Il insiste, preuve à l'appui, sur le fait qu'aucun secteur ne profite d'une coordination véritable.

L'étude démontre que chaque secteur a développé une forme originale de fonctionnement contenant en puissance le germe, l'idée qui peut orienter et même conduire à la planification.

“Les bibliothèques de collèges sont vraiment nées et se sont développées grâce à la coopération qu'elles ont établies entre elles depuis bientôt vingt ans. Créées au temps de la Fédération des collèges classiques dans un mouvement pédagogique faisant large place aux méthodes actives, elles n'ont pas dévié de leur orientation première de support à l'enseignement et à la formation personnelle de l'étudiant. Cet effort de coopération continue de contribuer puissamment à leur développement” (p. 20-21).

Les bibliothèques de collèges ressentent actuellement le besoin de réaliser plusieurs projets et elles ont le potentiel pour le faire.

Les bibliothèques universitaires constituent le secteur documentaire le plus considérable du Québec et le mieux structuré. C'est aussi celui qui s'est doté, au cours des dix dernières années, d'un mécanisme permanent de concertation et, plus récemment, d'un outil sophistiqué de coopération technique (p. 20). Il suffit de mentionner le partage de l'expérience, l'orientation des stratégies dans un commun effort vers la planification et l'action par la rencontre des spécialistes, la prise de position commune et les recherches et études d'ensemble. Pour démontrer jusqu'à quel point les bibliothèques universitaires sont fermement décidées à poursuivre ces entreprises de coopération, on explique longuement le réseau de télécatalogage coopératif (TELECAT/UNICAT) et on mentionne le projet de miniaturisation.

Quant aux bibliothèques publiques québécoises, leur développement a fait l'objet d'un sérieux effort d'encadrement de la part de la Commission et du Service des bibliothèques publiques du Québec, depuis cinq ans particulièrement (p. 25).

Le document trace ensuite l'historique de la première tentative de coordination, la rencontre du Lac Beauport.

“Ce projet a conservé son même objectif fondamental: tout mettre en oeuvre pour qu'il n'y ait au Québec qu'un seul réseau d'information documentaire, que tout document de quelque bibliothèque que ce soit devienne accessible à tout citoyen du Québec, indépendamment de sa condition sociale ou de son milieu géographique, et enfin que soient mis en place les mécanismes qui permettront de satisfaire ce droit des citoyens dans une société éducative” (p. 29).

Il place bien en évidence tous les efforts développés par l'ASTED pour sensibiliser ses membres et les professionnels du métier, entre autres les thèmes des congrès de 1975, 1976, 1977, 1978.

Le troisième chapitre traite des approches de la coordination. Les spécialistes ont choisi d'élaborer quelques considérations sur des secteurs qui requièrent une action immédiate, soit l'acquisition des documents et le catalogage et la classification.

Statistiques budgétaires à l'appui, le document prouve que l'acquisition des documents pose à la fois le problème des budgets et de la planification du développement des collections. Ce dernier sujet est fondamental pour qui entretient un souci d'accessibilité généralisée à la documentation. La concentration de la documentation dans les grands centres urbains impose une concertation qui, forcément, devrait originer de ces milieux.

Sans parler de solution miracle pour le catalogage et la classification, les spécialistes apportent plusieurs suggestions: le catalogage avant publication qui a d'ailleurs été tenté au Québec par la Bibliothèque

nationale mais discontinué faute de ressources; le télécatalogage coopératif sous forme ordinolingue, expérience vécue entre des institutions québécoises et ontariennes, expérience intéressante, utile et fructueuse. Les auteurs insistent pour que le système de télécatalogage soit québécois et prouvent qu'il est possible de le réaliser au Québec avec nos ressources financières, techniques, humaines et l'expérience accumulée avec les années, ce réseau pouvant se développer autour de la Bibliothèque nationale du Québec.

En conclusion, on propose un conseil des services d'information documentaire au Québec. Après une très bonne synthèse de la problématique dans les réseaux de bibliothèques québécoises, les auteurs tracent les buts de cet organisme:

- veiller à ce que chaque citoyen québécois ait accès aux services d'information documentaire dont il a un légitime besoin;

- assurer la cohérence aussi bien sur le plan vertical que sur le plan horizontal: coordination au niveau des régions aussi bien qu'au niveau des types de bibliothèques.

Il élabore ensuite sur les modalités de fonctionnement de ce conseil dont la présidence doit être assurée par une personne à plein temps et il suggère une composition de quinze membres de même que la création d'un secrétariat et d'un service de recherche composé de spécialistes en diverses disciplines.

L'intervention de l'État dans le monde de la documentation est jugée aussi essentielle que dans les autres domaines tels l'éducation, la santé, l'assurance, etc.; il faut qu'il puisse suivre le développement de la technologie et changer les mentalités par une politique d'intervention. Cette thèse est appuyée par trois annexes contenant des informations statistiques qui prouvent les énoncés théoriques (Dépenses de fonctionnement des bibliothèques des universités du Québec en 1975/1976 - 1977/1978; Statistiques des bibliothèques de collèges, juin 1976-1977; Évolution des bibliothèques publiques du Québec, 1972-1978).

Seul le tableau des collèges offre des

statistiques très détaillées et, malgré les différences entre chacun, on trouve quand même une foule de points de comparaison intéressants, par exemple sur la clientèle potentielle et celle desservie effectivement, les prêts encourus, les montants dépensés sur le plan des salaires et de l'achat de la documentation.

La deuxième partie du document illustre ce qu'est un système national de service de bibliothèques.

Dans son texte, *La planification nationale des services d'information documentaire*, Réal Bosa développe l'idée d'utilisation des modèles nouveaux pour l'exploration de formes inédites et institutionnalisées de la coopération interbibliothèque faisant appel à l'usage de nouvelles technologies. S'inspirant de nombreux ouvrages, surtout ceux publiés par l'UNESCO, monsieur Bosa trace les fondements d'une planification nationale basée sur des engagements nationaux essentiels. Il propose comme lignes directrices en matière de planification nationale la reconnaissance de l'information comme facteur primordial du développement national et l'obligation d'assurer à tous les citoyens le plein exercice du droit à l'information, d'où la nécessité d'effectuer un inventaire des ressources documentaires existantes et une étude de l'utilisation de ces ressources. Pour l'auteur, l'établissement d'un réseau national d'information documentaire représente une étape majeure dans la planification nationale.

La troisième et la quatrième partie sont réservées aux spécialistes étrangers. Dans son texte *Le système national des services de bibliothèques et d'information du Vénézuéla (SINASBI)*, monsieur Matza donne l'historique de la formation, en 1974, d'une Commission nationale chargée d'établir un Système national d'information. Il relate longuement les fonctions de cette commission déterminées à la suite d'une série de travaux et d'études qui furent publiés en quatre volumes. Il donne aussi les objectifs précis que cette commission devait poursuivre.

Il conclut en disant: "Ce qui a été fait jusqu'à présent au Vénézuéla met en évi-

dence que la création d'un système national de services de bibliothèques et d'information constitue une tâche ardue, qui exige de la part de l'État un appui politique et financier adéquat pour y réussir".

Le texte de Alphonse F. Trezza, *Vers un programme national pour les services de documentation et d'information: étapes et problèmes*, relate les faits qui ont amené aux États-Unis la création de la Commission nationale des bibliothèques et des sciences de l'information. Cette commission dont la responsabilité principale était le développement et la présentation de plans d'ensemble pour répondre aux besoins nationaux en documentation et en information et pour conseiller le Président et le Congrès sur l'implantation d'une politique nationale (p. 75) a publié un document sur le programme national appuyé par les principales associations professionnelles concernées. La philosophie de ce document était orientée vers l'utilisateur, point central du programme national. Pour atteindre ce but, la Commission a défini dans son document cinq postulats et six objectifs, à partir des témoignages reçus au cours des audiences régionales, qui reflètent les besoins nationaux des groupes d'utilisateurs à travers le pays.

La postface du document résume parfaitement bien la situation d'attente où se trouve actuellement le monde de la documentation au Québec. Elle relate très bien les considérations ministérielles qui ont fait suite à la table ronde et la nécessité de prendre des décisions sur la rationalisation des services québécois d'information documentaire. Elle rappelle aussi les nombreuses publications sur le sujet, dont les principales sont sans aucun doute les trois suivantes: le livre blanc sur la *Politique québécoise du développement culturel*, 1978; le livre vert *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*, 1979 et le Rapport Cerbiq, *Vers un réseau québécois des bibliothèques*, 1978, dont l'importance est majeure dans le contexte de l'établissement d'une planification nationale des services documentaires québécois.

La solution globale est proche mais, comme le conclut la postface:

"Surtout, il reste à "convertir" (c'est-

à-dire à "tourner vers") les mentalités vers le véritable esprit qui doit alimenter et pénétrer la planification nationale. Il faudra alors découvrir le sens profond de la collaboration, admettre que l'abandon de particularités peut engendrer l'enrichissement collectif".

Denis Simard

Centre de Documentation
Cégep de Trois-Rivières